



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le lundi 14 septembre à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 8 septembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Paul BESOMBES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Matthieu BIGOT, Amélie NAUDOT, Patrick CHRETIEN, Pascale SEGAUD CASTEX, Sophie BÖRNER, François NOURRY, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Catherine LECHEVALLIER (P à M. BESOMBES), Thierry TOLOS (P à M. Pas. CHRETIEN), Raphaël CHAUVOIS (P à M. Pat. CHRETIEN), Yves MESLÉ ;

Secrétaire de séance : Mme NAUDOT.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS ET STRUCTURES DE DROIT PRIVE – ADPCO (modification de la délibération du 2 juin 2020)

DEL20200914_02	Présents : 25	Pouvoirs : 3	Votants : 28	Pour : 28	Contre :	Abstentions :
----------------	---------------	--------------	--------------	-----------	----------	---------------

Rapporteur : Le Maire

Pour rappel, le 2 juin dernier, le conseil municipal a désigné les représentants de la commune qui seront amenés à siéger et à voter en assemblée de l'ADPCO (cf. DEL20200602_06P) [...].

D'une part, il s'avère que le calendrier des réunions de l'association ne correspond pas aux disponibilités des élus désignés ;

D'autre part, en raison d'un quiproquo, Monsieur le Maire ne sera pas amené à siéger dans ces réunions en tant que représentant de la CU. Or, au regard de l'implication et des répercussions des activités de l'association au sein de la commune, il serait pertinent que le maire puisse faire entendre sa voix dans ces instances.

En conséquence, il est proposé de modifier la délibération du 2 juin 2020 en procédant à une nouvelle désignation.

Sont candidats : R. BAIL (titulaire) et Luc JAMMET (suppléant).

Il est proposé de procéder au vote à main levée, ce qui est accepté à l'unanimité.

Sont désignés à l'unanimité : M. Romain BAIL (Titulaire) et M. Luc JAMMET (Suppléant).

ADPCO	
Créée en 1999, l'Association pour le Développement du Port de Caen-Ouistreham (ADPCO) est un comité de pilotage stratégique qui réunit les communes riveraines du canal de Caen à la mer, le Département du Calvados, Caen la mer, CABALOR et la CCI de Caen-Normandie pour favoriser la concertation relative au développement du port de Caen-Ouistreham et contribuer à son rayonnement.	1 Titulaire + 1 Suppléant : Sont désignés à l'unanimité : - R. BAIL (T) - L. JAMMET (S)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



(Handwritten signature of Romain BAIL)

Affichée le **18 SEP. 2020**
Certifiée exécutoire le